

Fiche programme HORIZON EUROPE

Bourses Marie Skłodowska-Curie - Staff Exchange

(ex-RISE)



Infos clés (programme 2021-2022) :

BUDGET

2021 : 72,5 M€

2022 : 77,5M€

Financier : Commission européenne

Financement: sous forme de forfaits (coûts unitaires), jusqu'à 2,48M€

DURÉE : 48 mois max

DEPOT RÉCURRENT 1 fois par an, en 1 étape ;
deadlines : 09 mars 2022, 08 mars 2023

Conditions d'éligibilité :

Participants :

- Le consortium doit comporter **au moins 3 entités légales indépendantes d'au moins 3 trois pays différents.**
- Au moins 2 des bénéficiaires doivent être localisés dans des pays membres ou associés.
- Si tous les bénéficiaires sont issus du même secteur (académique ou non académique), un partenaire d'un pays tiers est nécessaire

Organismes bénéficiaires et partenaires :

- Les bénéficiaires doivent être localisés dans un Etat membre ou associé
- Un pays tiers peut être impliqué comme partenaire

Personnel participant à la mobilité :

- Aucune condition de nationalité
- Actif en R&I le mois précédent la mobilité
- **Le chercheur doit être à 100% sur le projet de recherche. Un médecin lauréat d'un projet Marie Skłodowska-Curie ne peut pas exercer son activité hospitalière en plus de son activité de recherche.**

Conditions de soumission :

Soumission sur un portail en ligne
Dossier en anglais

Description générale :

Anciennement « Research and Innovation Staff Exchange (RISE) » dans Horizon 2020, **l'action Staff Exchanges finance des échanges de personnels** de courte durée (détachements de 1 à 12 mois) entre des organisations académiques, industrielles et commerciales à travers le monde.

Cette action vise à **aider aussi bien le personnel de recherche que le personnel administratif et technique impliqué dans la R&I publique et privée** à développer ses connaissances, compétences et carrière.

Elle favorise la **collaboration internationale, intersectorielle et interdisciplinaire** en créant **des liens entre des organisations travaillant dans différents secteurs** de l'économie, y compris des universités, des instituts de recherche et des PME.

Le **projet doit être centré sur un programme conjoint de recherche et d'innovation** entre les bénéficiaires/partenaires du projet.

Conditions de financement :

Taux de financement : 100%

Le budget du projet est calculé sous la forme de forfaits (coûts unitaires) pour le chercheur et pour l'établissement (max 540 mois/chercheur).

Personnel détaché – coûts unitaires :

- Top up allowance [personne/mois] : 2100€ (pas de coefficient correcteur par pays).

Institution hôte – coûts unitaires :

- Research, training and networking costs : 1800€
- Management and indirect costs : 700€

Critères et étapes d'évaluation :

Trois critères principaux :

Excellence : 50%

Impact : 30%

Mise en œuvre : 20%

Évaluation réalisée par des évaluateurs choisis suivant le panel et les mots clés définis par le candidat.

Point de Contact National MSCA :

Eugénia Shadlova

Tél. : +33 (0)1 69 15 37 22

Email: https://www.horizon-europe.gouv.fr/contactez-les-pcn?point_de_contact_national=amsc

